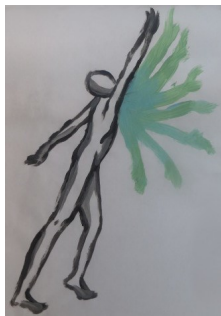


## Seconde

3H / SEM

Dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, nouvelles attitudes artistiques, nouvelles modalités de production des images, **les pratiques variées**



**sont au service de la construction du parcours de l'élève, en vue du cycle terminale.** *Ci-dessus, un dessin / capturer le mouvement, de E. Le Barillec.*

L'enseignement des arts plastiques au lycée a pour principe l'exercice d'une pratique plastique en relation étroite avec la construction d'une culture artistique, depuis l'idée en passant par la réalisation jusqu'aux modalités d'exposition.



*Ci-dessus les élèves de seconde en projet avec deux étudiantes de L'UT de Lorient.*

## Première

Il est possible de cumuler option et spécialité.

**OPTION 3H/SEM**

Cette option est conçue pour accueillir des profils différents et des projets d'orientation divers. L'enseignement est basé sur une pratique réflexive qui questionne le fait artistique. *Dessin d'observation et croquis sur le vif, lors de l'intervention de Gilles Schamber, chorégraphe.*



**SPECIALITÉ 4H/SEM**



Il s'agit d'une année approfondissant différentes notions plastiques ainsi qu'une connaissance plus approfondie des œuvres. Le développement de l'autonomie est au cœur de l'enseignement. *Réalisation d'un masque par Enora Lecluse, et travail de mise en scène photographique.*

**Dans tous les cas, l'ouverture à diverses formes de pratiques artistiques (danse, musique, architecture) ainsi qu'à d'autres champs disciplinaires (sciences, littératures, langues, humanités) permet un regard élargi sur le champ des possibles. La préparation à l'oral est une compétence transversale travaillée durant les trois années.**

## Terminale

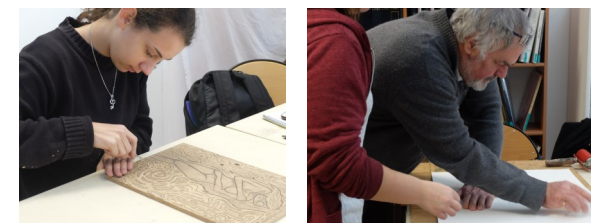
Il est possible de cumuler option et spécialité.

**OPTION 3H/SEM**

En terminale la pratique artistique est basée un approfondissement des questionnements artistique tout en développant l'autonomie et la construction de projets individuels.

L'option peut permettre de renforcer un enseignement de spécialité mais également conserver une pratique ainsi qu'une culture artistique pour construire son parcours professionnel.

Le choix de l'option permet de « colorer » un diplôme du baccalauréat qui serait porté par des disciplines non artistiques, ainsi permettrait de soutenir la candidature dans certaines filières artistiques post-bac.



*M. Ovide lors d'un Atelier Artistique avec G. Le Fur, graveur.*

**SPECIALITÉ 6H/SEM**

L'autonomie est au centre de la constitution du dossier de l'épreuve terminale. L'élève constitue son dossier de productions grâce à une variété de situations pédagogiques ainsi que la présence d'artistes. Le dossier est l'occasion d'affirmer une démarche plasticienne personnelle et singulière. **L'enseignement est à la fois pratique et théorique.** Ces deux aspects sont constamment articulés si bien que les **débouchés post-bac peuvent être très variés** (voir au dos du dépliant et plus complet sur le site du lycée).